

Information à destination des élus communautaires

Cher(e)s Collègues,

Suite aux décisions et annonces du Président de la République de procéder à la fermeture, dès ce lundi 16 mars 2020, des crèches, garderies, écoles, collèges, lycées et universités **jusqu'à nouvel ordre**, j'ai décidé, de réunir en présence de Mme Dumenil, Vice-Présidente en charge de la petite-enfance, enfance, jeunesse et périscolaire et du Directeur Général des Services, l'ensemble du Comité de Direction afin d'appréhender la situation et d'arrêter les mesures suivantes :

- La fermeture des services à la population relevant de la compétence de la Communauté de Communes de la Côte d'Albatre, à compter de la même date, soit :
 - Les structures petite-enfance (Fontaine le Dun, Saint Valery en Caux, Clasville)
 - Les Accueils de Loisirs (Fontaine le Dun, Saint Valery en Caux, Cany-Barville)
 - Les Points Accueil Jeunes (Fontaine le Dun, Saint Valery en Caux, Cany-Barville)
 - Le Point Information Jeunesse (Cany-Barville)
 - La totalité des accueils périscolaires (19 sites)
 - Le Conservatoire de Musique et de Danse (Cany-Barville, Saint Valery en Caux, Neville)
 - Le Centre Communautaire Apostrophe
- La suspension de l'activité de la régie des transports (transport scolaire, transport ALSH, navette marché, etc...)
- Le report de l'ouverture du Lac prévue initialement le 4 avril prochain
- L'annulation et/ou le report de certains événements communautaires (forum jobs d'été, petite-enfance en fête, concerts, etc....)

J'ai, par ailleurs, demandé au Directeur Général la mise en place d'un plan de continuité d'activité de nature à maintenir un niveau de service minimum.

Un plan de communication à destination des administrés et des agents a également été mis en œuvre.

Le Comité de Direction sera amené, à ma demande, à se réunir autant que nécessaire pour envisager des solutions opérationnelles adaptées en fonction de l'évolution du contexte.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des décisions susceptibles d'intervenir.

A Cany-Barville, le 13 mars 2020



Le Président

Gérard COLIN